



« L'avenue de Labarde nous préoccupe beaucoup en matière de sécurité. C'est en train de devenir un secteur de non-droit. »

Lundi dernier, en préambule au conseil municipal de Bordeaux, Alain Juppé n'a pas mâché ses mots.

Que se passe-t-il donc sur l'avenue de Labarde ? Par cette formule alarmiste, le maire évoquait plus précisément une portion de cet axe qui va du cœur de Bacalan à l'extrémité nord de la ville, aux portes du Médoc. Cette zone de non-droit naissante se situerait à l'endroit où l'avenue de Labarde passe sous le « toboggan » de la rocade qui conduit au pont d'Aquitaine : « Je reçois régulièrement, comme la police d'ailleurs, des plaintes de riverains, explique Nathalie Delattre, l'adjointe au maire en charge du quartier. Il y a d'abord des comportements asociaux, comme des conflits sur la voie publique, des personnes qui bouchent le passage en voiture, puis des insultes, des menaces, en brandissant parfois des armes blanches ou autres... Après, on a des dégradations de biens, du vandalisme. Là-bas, une entreprise a eu trois fois de suite sa vitrine cassée. Et puis il y a le trafic de stupéfiants et aussi pas mal de consommateurs puisqu'on retrouve souvent des seringues. Il y a aussi le trafic de métaux, de désossage de voitures, de collecte de pièces métalliques. On a eu aussi un trafic de vélos, sans oublier les rodéos... » N'en jetez plus !

« Pas qu'un sentiment d'insécurité »

Cette situation n'est pas nouvelle et la Ville explique avoir alerté la préfecture sur ces agissements : « il y a quelques années, il y avait des effectifs de CRS sur place, poursuit Nathalie Delattre. Mais maintenant, on a beaucoup moins de présence policière. Alain Juppé a remis un dossier au préfet délégué à la sécurité comprenant des témoignages et photos des riverains. Il lui a demandé de mobiliser des moyens mais on n'a pas eu d'effectif supplémentaire... »

Le contexte pesant qui semble régner dans le quartier est durement ressenti par les habitants du secteur. Par crainte de représailles, beaucoup de victimes de ces agissements renonceraient à porter plainte : « les policiers nous disent que quand ils vont là bas, ils recueillent des témoignages mais qu'après, les gens ont vraiment peur de laisser des mains courantes. Il y a vraiment des représailles. J'ai eu un voisin qui a été aspergé d'essence. Ils n'ont pas mis le feu mais c'était à deux doigts. Ce n'est pas qu'un sentiment d'insécurité, il y a de l'insécurité. »

Installation d'une vidéo-surveillance

Pour le syndicat Unité SGP Police – FO, majoritaire au sein de la police nationale, parler de « zone de non-droit » au sujet de ce secteur du quartier Bacalan est exagéré : « à Bordeaux, il n'y a pas de zone de non-droit, affirme Michel Chouippe, secrétaire départemental adjoint du syndicat. Pour autant, ce secteur, en limite de circonscription entre zone police et zone gendarmerie, à la limite d'une grande ville et proche de l'autoroute et de la rive droite, est un axe de passage important pour les délinquants, qu'ils soient issus de cités proches, des populations issues des gens du voyage ou de la délinquance itinérante venue des pays de l'Est. » Vols, recels ou trafics de stupéfiants sont régulièrement constatés dans le quartier. Lundi, lors du conseil municipal, la Ville a voté le principe de l'installation de deux caméras de vidéo-surveillance sur l'avenue de Labarde, de part et d'autre du pont. « A cet endroit, ce ne sera pas un outil de dissuasion mais un outil important d'enquête, prévient Michel Chouippe. Quand on soupçonne telle ou telle bande de délinquants et qu'on sait qu'ils sont domiciliés ou au moins ont des points de chute dans ce quartier, c'est intéressant de savoir qui est passé par là et à quel moment. » •

OSF

Photo : La plupart des activités illicites se déroulent sous la voie d'accès au pont d'Aquitaine © OSF